



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS
À:**

Agence Parcs Canada
635, 8^e Ave S.-O., bureau 1300
Calgary (Alberta) T2P 3M3
Télécopieur (offre) :
403-292-4475

REQUEST FOR PROPOSAL

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Bureau 1300
635, 8^e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 3M3

Title-Sujet Remise en état du barrage du lac Cabin – parc national du Canada Jasper Conception technique et architecturale		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-14-5106/A		Date: septembre 25, 2014
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-14-00652141		Amendment No. - N° de la modif. 001
Solicitation Closes - ferme:		
at – á 02:00 PM	on – le octobre 24, 2014	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Nathaniel Pahl		
Telephone No. - No de téléphone (403) 292-4572		Fax No. – No de FAX: (403) 292-4475
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) - À
REMPILIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper à la machine ou
écrire en lettres moulées)**

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Amendement 001

La présente modification vise à répondre à une question d'un soumissionnaire potentiel et à apporter des révisions à la DP de la façon suivante.

Question

Q1 : Il est indiqué dans les documents de DP, Annexe D - Section 3.1.1, que le promoteur devrait être un ingénieur de structures (ingénieur de barrages). Cependant, l'aspect structurel du barrage n'est pas le principal problème puisque le barrage est un barrage en terre et que le problème d'évacuateur de crues représente une petite composante.

Est-ce que le gestionnaire de projet du promoteur peut être une personne autre qu'un ingénieur de structures, par exemple un ingénieur hydrotechnique/ingénieur de barrages ou même un ingénieur en géotechnique qui possède de l'expérience de la conception et de la remise en état de barrages sans influencer sur la note technique?

R1 : Le responsable devrait être un ingénieur qui possède de l'expérience en conception de barrages. Pour les deux barrages, les principaux problèmes sont de nature géotechnique, et l'aspect structurel a été inscrit par erreur. L'élément essentiel est qu'il doit s'agir d'une entreprise qui a de l'expérience dans la construction et la conception de barrages en terre.

Revisions

Dans : **ANNEXE A FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE**
Effacer : **I. Expert-conseil principal (proposant – Ingénieur en structures – Génie des barrages)**
Remplacer par :

I. Expert-conseil principal (proposant – Génie des barrages)

Nom de la firme ou de la coentreprise:

Personnes clés et attestation professionnelle provinciale et/ou accréditation professionnelle:
.....
.....
.....
.....
.....

Dans : **ANNEXE D EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP)**

Effacer : **3.1.1 Licenses et permis, certification ou autorisation**
3.1.2 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

Remplacer par :

3.1.1 Licenses et permis, certification ou autorisation

L'entrepreneur doit être un ingénieur en barrage agréé, ou admissible à l'agrément, certifié ou autrement autorisé à fournir les services professionnels nécessaires dans toute la mesure éventuellement prévue par les lois de la province de la Colombie-Britannique.

3.1.2 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

Les membres de l'équipe de l'expert-conseil à identifier sont les suivants :

- a) Entrepreneur (Expert-conseil principal)
 - Génie des barrages
- b) Principaux sous-experts-conseils et/ou spécialistes
 - Ingénieur civil (Spécialiste en hydrologie et hydraulique)
 - Ingénieur en géotechnique
 - Spécialiste de l'évaluation et de la surveillance environnementales

Renseignements exigés : nom de la société et des employés clés affectés au projet. En ce qui concerne l'expert-conseil principal, préciser le permis courant ou indiquer comment il compte satisfaire aux conditions d'exercice fixées par la province.

Dans le cas d'une coentreprise, indiquer la forme juridique de l'entreprise existante ou proposée (se reporter à la clause R1410T, Instructions générales aux proposants, Section IG9, Limitation des soumissions).

Un modèle de présentation acceptable (type) des renseignements relatifs aux membres de l'équipe de l'expert-conseil figure à l'annexe A.